



---

**Séance du conseil municipal  
du mercredi 3 juin 2020 à 20h**  
Salle du bar au centre culturel à Griesheim-sur-Souffel

---

N°02 du mandat/N02-2020

**Nombre de membres au conseil municipal : 15**

**Membres présents : 14** (13 en présentiel et 1 en distanciel – Catherine Kretz)

**Nombre de votants : 15**

**Membres ayant donné procuration : 1**

↳ Sébastien Eyder donne procuration à Véronique Schaller

**Membres excusés : ./.**

---

**Ordre du jour :**

1. Règlement intérieur du conseil municipal : création d'un groupe de travail
  2. Délégations du maire aux adjoints et aux conseillers délégués
  3. Indemnités de fonction au maire, aux adjoints et aux conseillers délégués
  4. Constitution des commissions municipales obligatoires :
    - ✚ commission d'appel d'offres : 3 titulaires + 3 suppléants + maire
    - ✚ commission communale des impôts : 7 titulaires élus + 7 suppléants élus + maire + 5 titulaires externes et 5 suppléants externes
    - ✚ commission électorale : 1 membre
  5. Constitution des comités consultatifs :
    - ✚ Urbanisme, habitat et développement économique
    - ✚ Finances et grands projets
    - ✚ Cadre de vie, solidarité et santé
    - ✚ Voirie, patrimoine et sécurité
    - ✚ Culture, communication et nouvelles technologies de l'information
    - ✚ Citoyenneté, jeunesse et environnement
  6. Désignation de délégués :
    - ✚ Eau – assainissement : 1 titulaire et 1 suppléant
    - ✚ Conseils des écoles maternelle et élémentaire : 1 titulaire et 1 suppléant
    - ✚ CNAS : 1 représentant de la commune et 1 représentant des agents
  7. Recouvrement des produits locaux
  8. Divers
    - ✚ Agenda
- 

Conformément à l'article L.2541-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Le conseil municipal désigne Virginie Adloff, secrétaire de mairie, comme secrétaire de séance.

Les conseillers ont été destinataire d'une note de synthèse avec la convocation.

**1 – Règlement intérieur du conseil municipal : création d'un groupe de travail**

Conformément à l'article L 2121-8 les communes de plus de 1000 habitants doivent, dans les six mois suivant l'installation du conseil municipal, adopter un règlement intérieur.

5 points doivent être impérativement traités :

- Conditions d'organisation du débat d'orientation budgétaire
- Conditions de consultation des projets de contrats ou de marchés
- Les règles de présentation et la fréquence des questions orales
- Les modalités du droit d'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

D'autres points seront également traités comme :

- L'organisation des réunions du conseil municipal
- L'organisation des commissions
- Charte des élus

Afin de pouvoir proposer au conseil municipal un projet de règlement, le conseil municipal décide de créer un groupe de travail composé de Brice Schobel, Christian Biller, Patrick Bilblaut, Gisèle Berbach et piloté par Joseph Arenas

## 2 – Délégations du maire aux adjoints et aux conseillers délégués

Délibération N°10/2020 – 15 voix pour (unanimité)

Le maire informe le conseil municipal que les trois adjoints au maire et les deux conseillers municipaux ci-dessous bénéficieront d'un arrêté de délégation. Le conseil municipal, après avoir entendu le maire, prend acte des délégations consenties aux adjoints et aux conseillers suivants, à savoir :

### ✚ 1er adjoint : Joseph Arenas

- administration générale
- comptabilité publique
- cadastre, valeurs locatives, propriétés communales, affaires immobilières
- impôts, taxes communales
- marchés publics
- grands projets
- suppléance du maire en son absence

### ✚ 2ème adjointe : Andrée Briffoteau

- affaire sociales
- cimetière
- animation : organisation de diverses fêtes et cérémonies
- cadre de vie : Fleurissement, décorations
- santé

### ✚ 3ème adjoint : Marcel Fritsch

- voirie communale et rurale
- sécurité : stationnement, mobilier urbain ...
- réseaux divers
- cours d'eau

### ✚ 1er conseiller délégué : Christian Biller

- communication interne et externe, nouvelle technologie de l'information (site internet...)
- journal municipal et intercommunal
- culture

### ✚ 2ème conseiller délégué : Brice Schobel

- activités scolaires
- politique environnementale
- citoyenneté (conseil municipal des jeunes, conseil des seniors...)
- jeunesse

## 3 – Indemnités de fonction au maire, aux adjoints et aux conseillers délégués

Délibération N°11/2020 – 15 voix pour (unanimité)

Vu les articles L 2123-20 et suivants du CGCT, vu la population légale de la commune de 1.334 habitants et considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au maire, aux adjoints et aux conseillers délégués étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Le conseil municipal, après avoir entendu le maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer les indemnités suivantes qui prendront effet à compter du 23 mai 2020 :

### A. Maire :

Nom du bénéficiaire	Indemnité (allouée en % de l'indice 1027)	Majoration éventuelle selon le cas	Total en %	Total en €/mois
Gaston BURGER	36 %	+ 0 %	36 %	1400€/mois

## B. Adjointes au maire avec délégation

Identité des bénéficiaires	Indemnité (allouée en % de l'indice 1027)	Majoration éventuelle selon le cas	Total en %	Total en €/mois
1er adjoint : Joseph ARENAS	18 %	0%	18 %	700€/mois
2eme adjoint : Andrée BRIFFOTEAU	18 %	0%	18 %	700€/mois
3eme adjoint : Marcel FRITSCH	18 %	0%	18 %	700€/mois

## C. Conseillers avec délégation

Identité des bénéficiaires	Indemnité (allouée en % de l'indice 1027)	Majoration éventuelle selon le cas	Total en %	Total en €/mois
1 <sup>er</sup> conseiller délégué Christian BILLER	10,3 %	0%	10,3%	400€/mois
2 <sup>eme</sup> conseiller délégué Brice SCHOBEL	10,3 %	0%	10,3 %	400€/mois

Pour l'ensemble des élus, le montant de l'enveloppe globale autorisée : 51 791,76€/an

Pour l'ensemble des élus, le montant de l'enveloppe globale votée : 51 600,00€/an (valeur 2020)

## 4 – Constitution des commissions municipales obligatoires

### ✚ commission d'appel d'offres : 3 titulaires + 3 suppléants + maire

Délibération N°13/2020– 15 voix pour (unanimité)

Cette commission doit se réunir pour étudier les propositions financières faites par les entreprises lors des consultations pour des marchés de travaux ou de fournitures. Elle doit impérativement se réunir pour des marchés supérieurs au de là de 250.000€.

Sont élus à l'unanimité trois membres titulaires et trois membres suppléants à savoir :

Titulaire de droit	M	BURGER	Gaston
Titulaire	A	ARENAS	Joseph
Titulaire	CM	EYDER	Sébastien
Titulaire	A	FRITSCH	Marcel
Suppléant	CM	HAETTINGER	Benoît
Suppléant	CM	FRITSCH	Dominique
Suppléant	CM	BILBAULT	Patrick

### ✚ commission communale des impôts : 7 titulaires élus + 7 suppléants élus+ maire + 5 titulaires externes et 5 suppléants externes

Délibération N°14/2020 – 15 voix pour (unanimité)

Cette commission intervient surtout en matière de fiscalité directe locale et dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile.

Elle détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du code général des impôts (CGI)) Son rôle est consultatif. Le conseil municipal propose à l'unanimité aux services fiscaux les membres titulaires et suppléants suivants :

Catégories	Membres Titulaires	Membres Suppléants
Représentant des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	EYDER Sébastien FRITSCH Marcel	BERBACH Gisèle HAETTINGER Benoît
Représentant des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties	BRIFFOTEAU Andrée FRITSCH Dominique	BILLER Christian BILBAULT Patrick

Représentant des contribuables soumis à la taxe d'habitation	ARENAS Joseph SCHOBEL Brice BOTZONG Geneviève	JOHNER Laetitia SCHALLER Véronique KRETZ Catherine
Représentant des contribuables soumis à la taxe professionnelle	SCHEFTEL Emmanuel MEIER Perrine CRIQUI Olivier	DURST Yolande BAYLE Bernadette RISCH Bernard
Représentant des contribuables soumis à un impôt foncier et non domiciliés dans la commune	KLEIN Dominique <i>Griesheim sur Souffel</i> HURST Pierre <i>Griesheim sur Souffel</i>	KLEIN Sébastien <i>Griesheim sur Souffel</i> HINKER Jean-Louis <i>Griesheim sur Souffel</i>

✚ **commission électorale : 1 membre**

Cette commission, composée également d'un représentant du tribunal et d'un représentant de l'état, a pour objectif de vérifier les inscriptions, les radiations et les modifications sur les listes électorales.

Madame Andrée Briffoteau est désignée à l'unanimité pour représenter la commune.

## 5 – Constitution des comités consultatifs

Délibération N° 15/2020 – 15 voix pour (unanimité)

Conformément au CGCT, le conseil municipal a toute liberté pour constituer des comités consultatifs. Ils sont composés de membres du conseil municipal, sous la présidence d'un adjoint ou d'un conseiller délégué. Des membres extérieurs pourront éventuellement participer à ces comités, à conditions qu'ils soient nommément désignés par délibération, sauf intervention ponctuelle en fonction des dossiers traités.

L'organisation de ces commissions sera détaillée dans le règlement du conseil municipal. Le conseil municipal, après avoir entendu le maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer les comités consultatifs ci-dessous.

Catégories	Président du comité	Membre du conseil
Urbanisme et habitat	Gaston BURGER	BRIFFOTEAU Andrée EYDER Sébastien FRITSCH Dominique HAETTINGER Benoît
Finances, grands projets et développement économique	Joseph ARENAS	BERBACH Gisèle BILBAULT Patrick FRITSCH Dominique HAETTINGER Benoît
Cadre de vie, solidarité et santé	Andrée BRIFFOTEAU	BOTZONG Geneviève JOHNER Laetitia FRITSCH Marcel SCHALLER Véronique
Voirie, patrimoine et sécurité	Marcel FRITSCH	ARENAS Joseph BRIFFOTEAU Andrée EYDER Sébastien
Culture, communication et nouvelles technologies de l'information	Christian BILLER	BERBACH Gisèle BILBAULT Patrick HAETTINGER Benoît KRETZ Catherine SCHOEBEL Brice
Citoyenneté, jeunesse et environnement	Brice SCHOBEL	BILLER Christian BOTZONG Geneviève JOHNER Laetitia KRETZ Catherine SCHALLER Véronique

## 6 – Désignation de délégués

✚ **Eau – assainissement : 1 titulaire et 1 suppléant**

Sont désignés : Marcel Fritsch titulaire et Benoît Haettinger suppléant

✚ **Conseils des écoles maternelle et élémentaire : 1 titulaire et 1 suppléant**

Délibération N° 12/2020 – 15 voix pour (unanimité)

Sont désignés : Brice Schobel titulaire et Gisèle Berbach suppléante

✚ **CNAS : 1 représentant de la commune et 1 représentant des agents**

Délibération N° 16/2020 – 15 voix pour (unanimité)

Sont désignées : Andrée Briffoteau (collège des élus) et Virginie Adloff (collège des agents)

## 7 – Recouvrement des produits locaux

Delibération N° 17/2020 – 15 voix pour (unanimité)

Le maire explique au conseil municipal que dans sa mission de recouvrement des produits locaux, le comptable public ne peut engager des poursuites, en particulier émettre d'opposition à tiers détenteur à l'encontre du débiteur d'une collectivité territoriale qu'en vertu d'une autorisation préalable de l'ordonnateur ayant émis le titre de recette. Le conseil municipal, après avoir entendu le maire et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer une autorisation permanente et générale de recours, afin d'améliorer le recouvrement au bénéfice de la collectivité. La validité sera pour toute la durée du mandat.

## 8 – Divers

- ✚ SIVOM « La Souffel » :  
L'ensemble des 15 conseillers issus des 3 communes ont été installés. Ont été élus : président : Joseph Arenas (Dingsheim), 1<sup>er</sup> vice-président : Alain Haber (Griesheim) et 2<sup>ème</sup> vice-président : Bertrand Meyer (Pfulgriesheim)
- ✚ Joseph Arenas informe le conseil municipal que l'association Femmes de Foot, présidée par Sabrina Keller a offert un stock de 5000 couches 1<sup>er</sup> âge. L'assistante sociale du secteur ainsi que d'autres associations caritatives seront contactées pour voir s'ils ont des besoins en ce sens.
- ✚ Christian Biller a été contacté par l'animatrice jeunesse pour l'organisation d'un spectacle de rue de 20 à 30 minutes le 19 août, ainsi que pour une demande de mise à disposition d'un endroit pour accueillir 9 enfants 1 nuit sous tente dans le cadre son programme d'été. Le conseil municipal donne son accord pour le spectacle de rue et pour l'occupation du jardin de la Grange aux enfants.
- ✚ Agenda :
  - 15 juin 2020 : comité directeur du Sivom à Pfulgriesheim
  - 17 juin 2020 : commission finances
  - 6 juillet 2020 : prochain conseil municipal au bar du centre culturel

Séance close à 21h30

Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :

<b>Gaston BURGER</b>	<b>Joseph ARENAS</b>	<b>Gisèle BERBACH</b>	<b>Christian BILLER</b>	<b>Patrick BILBAULT</b>
<b>Geneviève BOTZONG</b>	<b>Andrée BRIFFOTEAU</b>	<b>Sébastien EYDER</b>	<b>Dominique FRITSCH</b>	<b>Marcel FRITSCH</b>
<b>Benoît HAETTINGER</b>	<b>Laetitia JOHNER</b>	<b>Catherine KRETZ</b>	<b>Véronique SCHALLER</b>	<b>Brice SCHOBEL</b>